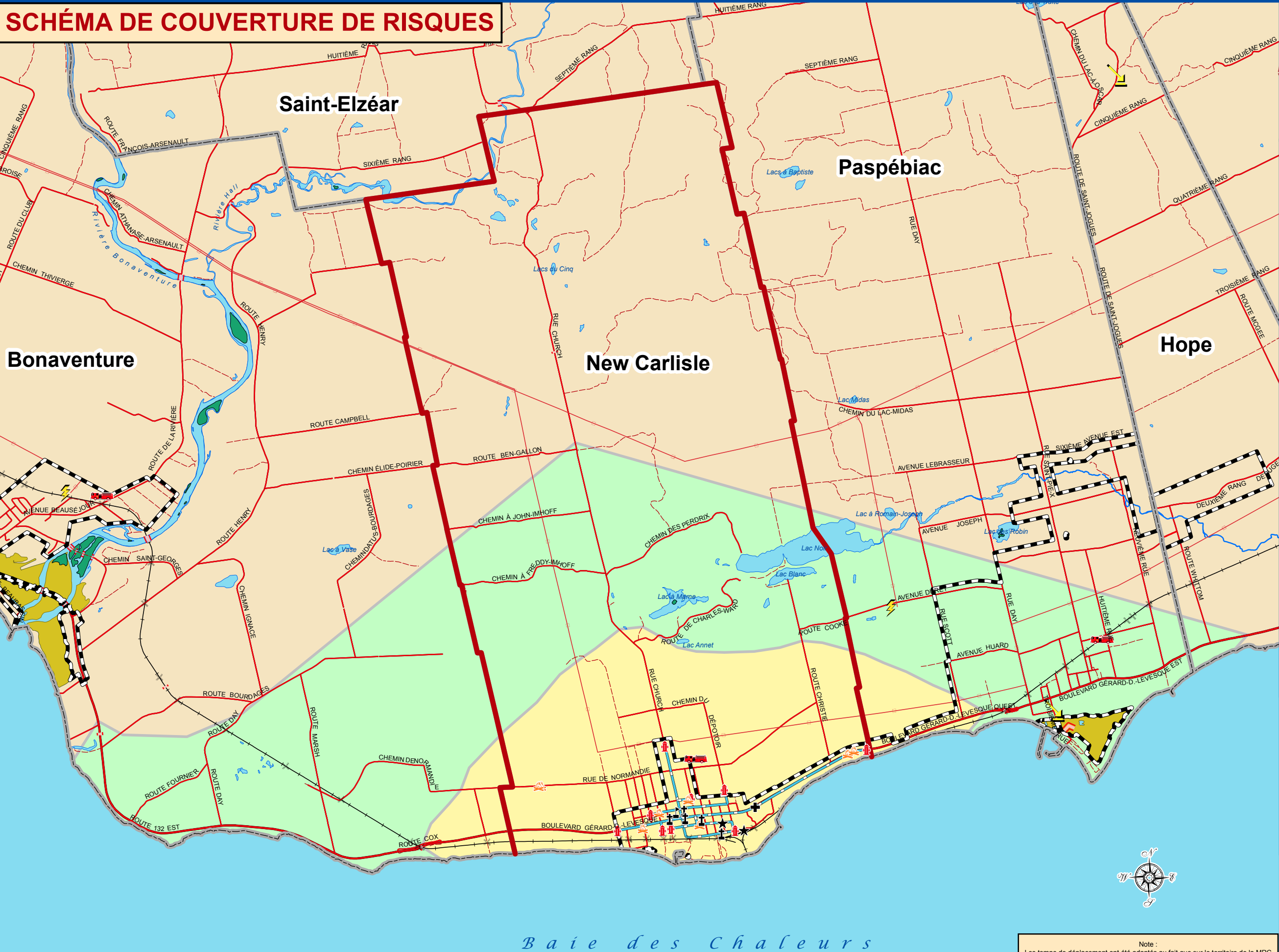


SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUES



Légende

	Établissement d'enseignement
	Établissement de services de santé et services sociaux
	Site patrimonial protégé
	Église
	Caserne
	Pente forte
	Borne fontaine
	Passage à niveau
	Feu de 10 000 \$ et plus
	Poste de transformation d'énergie électrique
	Pont
	Voie ferrée
	Rivière, ruisseau et cours d'eau
	Ligne de transport d'énergie
	Réseau d'alimentation en eau
	Limite du territoire protégé
	Limite du périmètre d'urbanisation
	Réseau routier "secondaire"
	Réseau routier "primaire"
	Route nationale 132
	Île
	Barachois
	Temps de déplacement 10 minutes
	Temps de déplacement 15 minutes
	Lac, rivière et plan d'eau
	Territoire de la MRC de Bonaventure
	Territoire de la MRC Le Rocher-Percé

7

Temps de déplacement

Service de sécurité incendie

de la municipalité de New Carlisle

Échelle = 1 : 60 000



Note :
Les temps de déplacement ont été adaptés au fait que sur le territoire de la MRC tous les services de sécurité incendie sont constitués de pompiers volontaires.
Ainsi, il n'y a pas de temps de déplacement de 5 minutes.